

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00046
Numéro SIREN : 413 755 463
Nom ou dénomination : SCIS MARCADE

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2020 sous le numéro de dépôt 5529



Désignation de l'entreprise : SAS SCIS MARCADE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 6		
Adresse de l'entreprise 138 route de Tours 72230 MULSANNE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 41375546300010			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N clos le : 31/12/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC	
		Frais de développement* CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	311
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	169 132
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 904
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	9 264 191
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	
		Autres créances (3) BZ	CA	19 572 770
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	2 000 127
		Disponibilités CF	CG	325 256
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	510
		TOTAL (III) CJ	CK	21 898 663
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecart de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GENERAL (I à VI) CO		IA	31 334 201 2 215 31 331 986	
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS SCIS MARCADE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 266 611)		DA	2 266 611	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	2 249 951	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	226 661	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	9 300 156	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	8 050	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	14 051 429	
		TOTAL (I)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO		
		TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR		
		TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	3 354 619	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	13 885 081	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	25 848	
	Dettes fiscales et sociales		DY	15 008	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA		
	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		EC	17 280 557		
		TOTAL (IV)			
Ecart de conversion passif *		TOTAL (V)			
		EE	31 331 986		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	14 489 472	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS SCIS MARCADE		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	36 000	FH		FI 36 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	36 000	FK		FL 36 000	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP 1 552	
	Autres Produits (1) (11)					FQ 12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 37 564
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 30 605	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 10 958	
	Salaires et traitements *					FY 15 000	
	Charges sociales (10)					FZ 9 008	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 9	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 65 580	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG -28 016	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 61 780	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 61 780	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 25 383	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU 25 383	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 36 397	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 8 381	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS SCIS MARCADE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IJ	(IX)
Impôts sur les bénéfices *		HK	(X) 331
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	99 344
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	91 294
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	8 050
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * { - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	59 722
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	749
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	1 552
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatifs A6 Obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			NA
COMMENTAIRES	O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 31 331 985,67 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 8 050,34 Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 31/12/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel informatique 3 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	169 443		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	1 904		
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 904		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		9 261 691		2 500
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	9 261 691		2 500
		TOTAL GENERAL	9 433 038		2 500

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			169 443	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 904	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			1 904	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				9 264 191	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			9 264 191	
		TOTAL GENERAL			9 435 538	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	311		311
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.		1 904		1 904
Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 904		1 904
TOTAL GENERAL		2 215		2 215

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Const.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SCI 31 RUE DE LA LIBERTE - 25 AVENUE DU PANORAMA 72	2 200	40 678	99,55	40 553
DES S - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 42085	3 811	255 379	99,60	255 269
MANCELLE - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 3	15 245	47 523	99,90	47 523
DU TERTRE ROUGE M. - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 L	3 811	742 260	99,60	454 716
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
2IMA - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 4231575	2 750 000	36 325 102	40,91	1 002 778
SF2IM - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 4879	200 000	-11 578 163	25,00	1 592 158
5iALSACE - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 8793	10 000		25,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Nette	
										Brute	Nette
Filiales et participations (1)											
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)											
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)											
SCI 31 RUE DE LA LIBERTE - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 421584962	2 200	40 678	99,55	406 671	406 671		115 663	40 553			
DES S - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 420856247	3 811	255 379	99,60	2 888 400	2 888 400		475 089	255 269			
MANCELLE - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 317307726	15 245	47 523	99,90	649 350	649 350		59 178	47 523			
DU TERTRE ROUGE M. - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 420855140	3 811	742 260	99,60	4 141 920	4 141 920		519 154	454 716			
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											
2IMA - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 423157593	2 750 000	36 325 102	40,91	1 124 990	11 124 990		3 495 444	1 002 778			
SFZIM - 25 AVENUE DU PANORAMA 72100 LE MANS - 487971046	200 000	-11 578 163	25,00	50 060	50 060		2 400	1 592 158			
5IALSACE - 5 RUE DE LA BALANCE 31000 TOULOUSE - 879377703	10 000		25,00								

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute		Nette		
				Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)
Filiales et participations (1)								

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	4 452	4 452	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	19 568 318	19 568 318	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance	510	510		
	TOTAUX	19 573 280	19 573 280		
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	70 800,00	32,01
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	70 800,00	32,01

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	3 354 619	563 534	2 300 387	490 698
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	25 848	25 848		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 568	2 568		
Etat & Impôts sur les bénéfices	331	331		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	581	581		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	11 528	11 528		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	13 885 081	13 885 081		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	17 280 557	14 489 472	2 300 387	490 698

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 398 730
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 384
Emprunts et dettes financières divers	7 977
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 901
Dettes fiscales et sociales	10 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	31 151

ANNEXE COVID - 19

Information au titre d'un évènement post-clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur à la clôture de l'exercice qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31/12/2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31/12/2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un ou des impacts significatifs sur l'activité de ses filiales depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers.

A la date d'arrêt des comptes de l'entreprise, le 31/12/2019, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

SCIS MARCADE

Société par actions simplifiée au capital de 2.266.610,53 €
Siège social : 138 route de Tours - 72230 MULSANNE

SIREN 413 755 463 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUILLET 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 8.050,34 € en totalité au compte "réserve générale" qui s'élève ainsi à 9.308.206,36 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 14.051.428,80 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juillet 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Dominique MARCADE



Altexa

Audit - Expertise comptable - Conseil

Guillaume BLANCHARD
Bernard DERANQUE
Michel FILOCHE
Laurent GODRET
Benoît LEROY
Jean Pierre VOGEL

Experts-comptables associés
Commissaires aux comptes

SCIS MARCADE SAS

Société par Actions Simplifiées au capital de 2 266 611 €

138 Route de Tours
72230 MULSANNE

R.C.S Le Mans 413 755 463

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2019

Altexa
4, cour Etienne Jules Marey
72000 Le Mans
☎ 02 43 43 62 62
📠 02 43 43 62 79
🌐 lemans@altexa.fr

S.A. au capital de 192000 € - Siège social : 4, cour Etienne Jules Marey - 72000 Le Mans
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région des Pays de Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers
R.C.S. Le Mans B 333 263 099 - APE 6920Z

Le Mans

Fresnay-sur-Sarthe

Saint-Calais

Membre de
l'Alliance



SCIS MARCADE SAS
Société par Actions Simplifiées au capital de 2 266 611 €

138 Route de Tours
72230 MULSANNE

R.C.S Le Mans 413 755 463

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

SCIS MARCADE SAS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'Assemblée Générale de la société SCIS MARCADE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCIS MARCADE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 26 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juin 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations,

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 9 264 191 €, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire selon les modalités décrites dans la note « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre

opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 26 juin 2020 et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas correctement mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

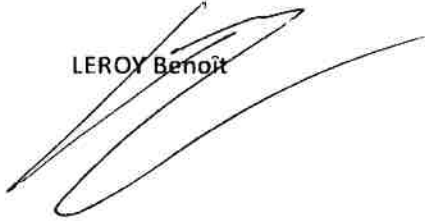
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Mans, 13 juillet 2020

Le Commissaire aux comptes
ALTEXA


LEROY Benoit

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.